

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Objet du marché

FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIER DE REASSORT POUR L'UNIVERSITE
DE HAUTE-ALSACE

Lot 01 : Mobilier de bureau

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

SOMMAIRE

Pages

1	GENERALITES	3
1.1	OBJET DU MARCHE	3
1.2	CARACTERE DES OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE.....	3
1.3	SPECIFICATIONS GENERALES	3
1.4	VALEUR ESTHETIQUE.....	4
2	OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DU FOURNISSEUR.....	4
2.1	REASSORT	4
2.2	GARANTIE	4
2.3	DELAIS ET EFFECTIFS	5
2.4	PRESENTATION D'ECHANTILLONS.....	5
2.5	DOCUMENTATION – FINITION – COLORIMETRIE	5
2.6	IMPLANTATION ET INSTALLATION.....	5
2.7	EXIGENCES DE SECURITE	6
3	DESCRIPTIF DU MOBILIER	7
3.1	BUREAUX	7
3.2	TABLE 120x60	7
3.3	TABLE RONDE DIAMETRE 110.....	8
3.4	TABLE DE REUNION 180x80CM.....	8
3.5	TABLE RABATTABLE A ROULETTES	8
3.6	RETOUR POUR POSTE DE TRAVAIL	9
3.7	TABLE REGLABLE EN HAUTEUR ELECTRIQUE.....	9
3.8	TABLE REGLABLE EN HAUTEUR PNEUMATIQUE.....	9
3.9	CAISSON MOBILE	10
3.10	ECRAN DE SEPARATION FRONTAL POUR BUREAU	10
3.11	CLOISONNETTE HAUTE	11
3.12	FAUTEUIL DE BUREAU « CLASSIQUE »	11
3.13	FAUTEUIL DE BUREAU « ECONOMIQUE »	11
3.14	CHAISE VISITEUR	11
3.15	TABOURET A ROULETTE	12
3.16	ARMOIRES A PORTES RIDEAUX	12
3.17	ARMOIRE A PORTES BATTANTES	12
3.18	TABLEAU EN VERRE MURAL	13

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné "l'Université"

1 GENERALITES

1.1 Objet du marché

La présente consultation a pour objet la passation d'un accord cadre à bons de commande concernant l'équipement mobilier de l'Université de Haute-Alsace.

1.2 Caractère des obligations de l'entreprise

Les dispositions inscrites au cahier des charges techniques et devis descriptif n'ont pas de caractère limitatif : l'entrepreneur doit prévoir dans l'établissement de son offre toutes les fournitures et tout le matériel nécessaire à sa prestation, même si ces fournitures et ce matériel ne sont pas explicitement décrits dans le présent document.

1.2.1 Responsabilité du titulaire

Pendant toute la durée d'exécution des prestations prévus aux marchés, le titulaire est responsable de la bonne exécution des obligations mises à sa charge par le marché.

1.2.2 Normes

Les fournitures et objet du présent marché devront être conformes aux prescriptions de l'ensemble des normes françaises homologuées ou à toute norme européenne équivalente. Cette prescription vaut non seulement pour toute norme en vigueur au jour de la passation du présent marché mais également pour toutes les nouvelles normes qui deviendraient effectives en cours d'exécution du marché.

Le titulaire devra apporter par tout moyen la preuve que les produits proposés sont fabriqués selon les normes de qualité requises pour ces types d'articles.

Le titulaire devra informer le pouvoir adjudicateur de toute modification ou évolution des normes ou réglementations relatives aux prescriptions définies dans le présent CCTP durant toute la durée du marché.

1.3 Spécifications générales

L'entreprise ou le groupement d'entreprises est réputé avant la remise de son offre :

- Avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du Dossier de Consultation des Entreprises,
- Avoir pris pour chaque produit, les fiches techniques de descriptions et de montage, de correspondance aux normes européennes en vigueur, de garantie, d'entretien et de maintenance (avec schéma et échantillons).

La documentation sera rédigée en langue française.

L'entreprise doit l'intégralité des prestations nécessaires au parfait achèvement des prestations. Le prix tient compte en particulier : de l'accompagnement au choix et à l'aménagement d'espace, de la fourniture, de la livraison, (il aura pris connaissance de l'emplacement, des accès, etc...), et de l'installation.

L'entreprise pourra proposer une solution de reprise du mobilier usagé de l'Université.

Elle prendra en considération l'implantation du mobilier pour, le cas échéant, produire des plans 2D et 3D du lieu à équiper (sur demande de l'Université).

Elle est responsable de ses approvisionnements jusqu'à la réception de la prestation qu'il s'agisse de vols, dégradations, ou détériorations.

1.4 Valeur esthétique

L'esthétique du mobilier sera en cohérence avec les locaux à aménager : les candidats proposeront des modèles aux lignes simples et épurées, en accordant une attention spéciale à l'ergonomie et à la l'entretien.

Le candidat prendra en compte le mobilier déjà déployé pour proposer des éléments cohérents avec l'existant.

Une harmonie entre les éléments du présent lot devra être respectée.

Le choix des couleurs sera validé par l'Université.

2 Obligations et engagements du fournisseur

2.1 Réassort

Afin de se prémunir d'un changement de gamme et donc d'une rupture de stock, le candidat devra préciser dans son offre, et pour chaque élément de mobilier décrit dans le présent CCTP :

- la date de création de la gamme,
- la date de mise en fabrication de cette gamme,
- la durée de garantie de pérennité de fabrication.

2.2 Garantie

2.2.1 *Garanties légales*

Les garanties légales telles que définies aux articles L.1641 et suivants du Code civil (vices cachés), L.1386-1 et suivants du Code civil (défectuosité des produits) et L.221-1 et suivants du Code de la consommation (obligation de sécurité) s'appliquent aux fournitures et prestations du présent marché.

Les garanties contractuelles sont définies dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

2.3 Délais et effectifs dédiés

Le candidat précisera dans son offre (cf. Mémoire technique) :

- Ses délais de prise en compte d'une demande
- Ses délais de livraison à partir de l'émission d'un bon de commande
- Le délai de montage sur site

Le candidat garantit la qualification et la compétence des effectifs qu'il déploie sur site.

2.4 Conseil et accompagnement

L'Université attend un conseil et un accompagnement dans l'achat de son mobilier.

Le candidat précisera dans son offre les modalités d'échanges et d'accompagnement sur les projets de l'Université.

2.5 Présentation d'échantillons

Dans un souci de choix objectif en parfaite connaissance des produits, l'Université se réserve le droit de demander à l'entreprise de présenter des échantillons d'un ou plusieurs élément(s) objet(s) de la consultation.

L'entreprise sera avertie au moins 15 jours avant la date de présentation des échantillons. L'Université conservera les échantillons pendant une durée maximum de 7 jours.

L'entreprise aura à sa charge la livraison, le montage, la mise en place et l'enlèvement de ce mobilier après la période de présentation sans coût supplémentaire.

La non production de ces échantillons ne sera pas un motif de rejet de l'offre mais pénalisera fortement le candidat dans le jugement des critères esthétiques et fonctionnels.

Ces échantillons seront à déposer et à monter ou assembler à :

Université de Haute-Alsace
2 rue des frères Lumière – 68 093 MULHOUSE cedex

Les différentes pièces seront marquées du nom de l'entreprise candidate, ainsi que de l'offre à laquelle elles correspondent (lot, point CCTP).

2.6 Documentation – Finition – Colorimétrie

L'entreprise remettra obligatoirement avec son offre :

- une documentation complète et illustrée des produits proposés,
- un nuancier des choix de finition et colorimétrie pour chaque type de mobilier,
- la fiche de renseignements techniques par élément de mobilier.

2.7 Implantation et installation

L'ensemble du mobilier fourni devra être livré et installé dans les lieux définis avec l'Université.

CCTP	UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE Marché Mobilier – Lot 01	Page n° 5/13
------	--	--------------

Les sols de tous les espaces intérieurs traversés devront être protégés durant l'installation du mobilier.

Les emballages devront être immédiatement évacués et recyclés par l'entreprise.

Un nettoyage devra être effectué à la fin de l'installation si nécessaire.

2.8 Exigences de sécurité

2.8.1 Sécurité à l'égard des risques de coupure, choc, etc...

Aucune partie du mobilier, par ses caractéristiques, et notamment la présence d'arêtes ou saillies, le mode d'assemblage de ses éléments fixes et mobiles ou le mouvement d'éléments mobiles, ne doit présenter des risques d'atteinte à l'intégrité physique, tels que lésion, coupure, pincement, étranglement ou suffocation.

Les arêtes sont arrondies ou chanfreinées et toutes les autres arêtes accessibles lors de l'utilisation normale de la table doivent être exemptes de bavures et/ou d'arêtes vives.

Les extrémités des parties en tube doivent être obturées.

2.8.2 Sécurité à l'égard des risques de démontage malveillant

Les éléments du mobilier ne doivent pas pouvoir être démontés sans l'emploi d'un outil. Ces risques concernent toutes les parties des meubles qui doivent, en conséquence, être conçues de façon à présenter la sécurité attendue.

2.8.3 Sécurité à l'égard des risques d'incendie

L'ensemble du mobilier proposé par le candidat, et en particulière les sièges et fauteuils, devront être conformes à la réglementation pour la protection contre les incendies dans les ERP.

Les soumissionnaires produiront les justificatifs liés à ces obligations.

2.8.4 Mobilier empilable et pliable

Lors des manipulations (déplacement, empilage, pliage, etc), les zones de préhension doivent être situées de telle manière qu'il n'y ait pas de risque de pincement. Les articulations ou mécanismes d'ouverture/fermeture doivent être réalisés de telle façon qu'il n'y ait pas de risque d'ouverture ou de fermeture inopinée en usage. Des dispositions de protection permettent d'éviter lors de l'empilage les détériorations des revêtements de surface.

2.8.5 Chant de bureau

Les chants des tables et bureaux devront garantir la solidité et le bon vieillissement du matériel en prenant en compte les différents déplacements et changements de position que pourra subir le mobilier.

2.9 Labellisation du mobilier

Le candidat veillera à proposer en priorité du mobilier écolabellisé et prendra en compte les qualités environnementales des colles, peintures ou autre solvants utilisés dans la fabrication des éléments proposés.

Le titulaire remettra la liste des produits écolabellisés ainsi que les justificatifs associés.

3 Descriptif du mobilier

Le mobilier décrit ci-dessous sera proposé dans des gammes déclinables en termes de caractéristiques techniques et de couleurs. Le mobilier présentera des lignes droites, pas d'arrondis.

Pour information, les gammes actuellement déployées à l'Université sont :

- **GLIDER de BRALCO** pour les tables et bureaux,
- **WI MAX de SOKOA** pour les fauteuils de bureau,
- **KICCA de KASTEL** pour les chaises visiteurs,
- **TRAMA 80 de ACTIU** pour les tables rabattables et avec 2 roulettes
- **MOBIMETAL** pour les armoires à portes rideaux,
 - **LINTEX** pour les tableaux en verre ;

3.1 Bureaux

Plan de travail permettant la fixation au choix d'un retour, d'un meuble retour à rideau, d'une table bout de bureau ou d'une cloisonnette de séparation pour les bureaux en face à face.

Structure métallique – tubes carrés ou rectangulaires avec vérins de réglage et traverses métallique.

Plateau stratifié contrebalancé ou panneaux de particules, épaisseur +/- 25 mm – chants ABS ou de qualité équivalente ou supérieure.

Plateau “rehaussé” du cadre et du pied (de +/-8mm).

Piètement pour « sols souples » ne laissant pas de marque au sol et limitant les nuisances sonores lors du déplacement du mobilier.

Equipé de goulotte et passe-câbles

Dimensions :

- Position 3.1.1 : largeur 180 cm x profondeur 80 cm
- Position 3.1.2 : largeur 180 cm x profondeur 60 cm
- Position 3.1.3 : largeur 160 cm x profondeur 80 cm
- Position 3.1.4 : largeur 160 cm x profondeur 60 cm

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé pour les plateaux et les piètements, dont au moins une finition de type « gris clair » et une finition de type « bois clair » pour les plateaux.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.2 Table 120x60

Table (piètement et plateau) obligatoirement assortie au reste du mobilier

Structure métallique

Plateau stratifié contrebalancé ou panneaux de particules, épaisseur +/- 25 mm – chants ABS ou de qualité équivalente ou supérieure

Piètement à dégagement latéral, sur roulettes, finition époxy

Piètement pour « sols souples » ne laissant pas de marque au sol et limitant les nuisances sonores lors du déplacement du mobilier.

Dimension : largeur +/- 120 cm x profondeur +/- 65 cm

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé pour les plateaux et les piètements, dont au moins une finition de type « gris clair » et une finition de type « bois clair » pour les plateaux.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.3 Table ronde diamètre 110

Table (piètement et plateau) obligatoirement assortie aux postes de travail (position 3.1)

Structure métallique sur vérins de réglage

Plateau stratifié contrebalancé ou panneaux de particules, épaisseur +/- 25 mm – chants ABS ou de qualité équivalente ou supérieure

Piètement 4 pieds, finition époxy

Piètement pour « sols souples » ne laissant pas de marque au sol et limitant les nuisances sonores lors du déplacement du mobilier.

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé pour les plateaux et les piètements, dont au moins une finition de type « gris clair » et une finition de type « bois clair » pour les plateaux.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.4 Table de réunion 180x80cm

Table (piètement et plateau) obligatoirement assortie reste du mobilier

Structure métallique

Plateau stratifié contrebalancé ou panneaux de particules, épaisseur +/- 25 mm – chants ABS ou de qualité équivalente ou supérieure

Piètement à dégagement latéral, sur roulettes avec freins, finition époxy

Piètement pour « sols souples » ne laissant pas de marque au sol et limitant les nuisances sonores lors du déplacement du mobilier.

Dimension : largeur +/- 180 cm x profondeur +/- 80 cm

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé pour les plateaux et les piètements, dont au moins une finition de type « gris clair » et une finition de type « bois clair » pour les plateaux.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.5 Table rabattable à roulettes

Table (piètement et plateau) obligatoirement assortie au reste du mobilier

Structure métallique

Plateau stratifié contrebalancé ou panneaux de particules, épaisseur +/- 25 mm – chants ABS ou de qualité équivalente ou supérieure

Piètement à dégagement latéral, sur roulettes avec freins, finition époxy

Piètement pour « sols souples » ne laissant pas de marque au sol et limitant les nuisances sonores lors du déplacement du mobilier.

Dimension :

- Position 3.5.1 : largeur +/- 180 cm x profondeur +/- 80 cm
- Position 3.5.2 : largeur +/- 180 cm x profondeur +/- 70 cm

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé pour les plateaux et les piètements, dont au moins une finition de type « gris clair » et une finition de type « bois clair » pour les plateaux.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.6 Retour pour poste de travail

Le retour pour plan de travail répondra à l'ensemble des spécifications demandées pour le poste de travail (3.1).

Dimensions : 60 x 80 cm

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé pour les plateaux et les piètements, dont au moins une finition de type « gris clair » et une finition de type « bois clair » pour les plateaux.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.7 Table réglable en hauteur électrique

Table (piètement et plateau) obligatoirement assortie au reste du mobilier

Réglable électriquement en hauteur avec position « table haute »

Structure métallique

Plateau stratifié contrebalancé ou panneaux de particules, épaisseur +/- 25 mm – chants ABS ou de qualité équivalente ou supérieure

Piètement pour « sols souples » ne laissant pas de marque au sol et limitant les nuisances sonores lors du déplacement du mobilier.

Dimensions :

- Position 3.7.1 : largeur 120 cm x profondeur 80 cm
- Position 3.7.2 : largeur 120 cm x profondeur 70 cm
- Position 3.7.3 : largeur 160 cm x profondeur 80 cm
- Position 3.7.4 : largeur 160 cm x profondeur 70 cm
- Position 3.7.5 : largeur 180 cm x profondeur 80 cm
- Position 3.7.6 : largeur 180 cm x profondeur 70 cm

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé pour les plateaux et les piètements, dont au moins une finition de type « gris clair » ou équivalent pour les plateaux.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.8 Table réglable en hauteur pneumatique

Table (piètement et plateau) obligatoirement assortie au reste du mobilier

Réglable pneumatiquement en hauteur avec position « table haute »

Structure métallique

Plateau stratifié contrebalancé ou panneaux de particules, épaisseur +/- 25 mm – chants ABS ou de qualité équivalente ou supérieure

CCTP	UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE Marché Mobilier – Lot 01	Page n° 9/13
------	--	--------------

Piètement pour « sols souples » ne laissant pas de marque au sol et limitant les nuisances sonores lors du déplacement du mobilier.

Dimensions :

- Position 3.8.1 : largeur 120 cm x profondeur 80 cm
- Position 3.8.2 : largeur 120 cm x profondeur 70 cm
- Position 3.8.3 : largeur 160 cm x profondeur 80 cm
- Position 3.8.4 : largeur 160 cm x profondeur 70 cm
- Position 3.8.5 : largeur 180 cm x profondeur 80 cm
- Position 3.8.6 : largeur 180 cm x profondeur 70 cm

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé pour les plateaux et les piètements, dont au moins une finition de type « gris clair » ou équivalent pour les plateaux.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.9 Caisson mobile

Monobloc en tôle d'acier épaisseur 8/10ème – finition gris aluminium

Tiroirs avec préhension intégrée à la façade des tiroirs.

Les caissons, 3 tiroirs ou 2 tiroirs dont un équipé de dossiers suspendus, seront obligatoirement aménagés d'un plumier.

Système de verrouillage anti basculement

Serrure à barillet avec clés pliables

Coulissement silencieux des tiroirs, sur coulisse à billes acier.

Dimensions : profondeur : +/- 60 cm x largeur +/- 40 cm

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé, dont au moins une finition de type « gris ».

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.10 Ecran de séparation frontal pour bureau

Dimension adaptée au modèle de bureau proposé par le candidat.

Forme rectangulaire

Panneau de particule ou mélaminé

Fonction isolation acoustique

Avec rails support accessoires

Dimensions :

- Position 3.10.1 : longueur 180cm pour une hauteur de +/-45cm
- Position 3.10.2 : longueur 160cm pour une hauteur de +/-45cm

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.11 Cloisonnette haute

Dimension adaptée au modèle de bureau proposé par le candidat.

Hauteur 116cm

Panneau de particule ou mélaminé

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.12 Fauteuil de bureau « classique »

Avec accoudoirs réglables en hauteur et en largeur

Dossier résille

Réglable en hauteur

Encombrement conforme aux postes de travail (position 3.1).

Confortable, fonctionnelle, ergonomique.

Piètement sur roulettes pour « sols souples » ne laissant pas de marque au sol.

Option :

- renfort dorsal pour prévenir les maux de dos
- têtière pour prévenir les maux cervicaux

Dossier noir et choix entre différents coloris de finition pour les assises et les piètements, dont au moins une finition de type « noir ».

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.13 Fauteuil de bureau « économique »

Encombrement conforme aux bureaux (position 3.1).

Confortable, fonctionnelle, ergonomique.

Piètement sur roulettes pour « sols souples » ne laissant pas de marque au sol.

Dossier noir et choix entre différents coloris de finition pour les assises et les piètements, dont au moins une finition de type « noir ».

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.14 Chaise visiteur

Modèle empilable

Structure solide mais légère, permettant un déplacement facile et silencieux

Préhension facile

Piètement pour « sols souples » ne laissant pas de marque de poinçonnement

Encombrement conforme aux postes de travail, tables de réunion ronde et tables de réunion modulaires

Confortable, fonctionnelle, permettant un nettoyage facile

Structure 4 pieds chromés, sans accoudoir, avec patins de protections

CCTP	UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE Marché Mobilier – Lot 01	Page n° 11/13
------	--	---------------

Coque polypropylène ergonomique (indéformable, avec assise renforcée et épousant largement la forme du dos)

Option : assise et/ou dossier rembourrée

Taille 6, emprise maximum de la largeur = 55cm

Déclinaison possible au minimum en noir, gris et 6 couleurs vives différentes

3.15 Tabouret à roulette

Encombrement conforme aux bureaux (position 3.1)

Réglable en hauteur, avec ou sans dossier

Confortable, fonctionnelle, ergonomique

Piètement sur roulettes pour « sols souples » ne laissant pas de marque au sol

Coloris noir.

3.16 Armoires à portes rideaux

Armoires à portes rideaux

Coffre monobloc soudé profondeur 425 mm en tôle d'acier

4 vérins de réglage sous socle renforcé

Rideaux trilame coextrudé bimatière en PVC

Serrure à barillet avec clé pliable

Equipements intérieur : de 2 à 5 tablettes en tôle d'acier de 8/10ème fixées par taquets

Tablettes pouvant recevoir des dossiers suspendus.

Coloris : corps et rideaux aluminium

Dimensions :

- Position 3.16.1 : largeur 100 cm x hauteur entre 190 et 200 cm
- Position 3.16.2 : largeur 100 cm x hauteur entre 110 et 150 cm
- Position 3.16.3 : largeur 100 cm x hauteur 100 cm

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé dont au moins 2 finitions de type « gris ».
Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.17 Armoire à portes battantes

Armoire à portes battantes en stratifié ou MDF (Medium Density Fiberboard).

Dimensions :

- Position 3.17.1 : largeur 100 cm x hauteur entre 190 et 200 cm
- Position 3.17.2 : largeur 100 cm x hauteur entre 110 et 150 cm
- Position 3.17.3 : largeur 100 cm x hauteur 100 cm

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé pour les plateaux et les piètements, dont au moins une finition de type « gris » et une finition de type « bois clair » pour les plateaux.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.18 Tableau en verre mural

Inscriptible et effaçable à sec.

Verre de sécurité renforcé et adapté aux salles de classe et aux bureaux.

Tableau livré avec 1 gouttière en verre pour accueillir des accessoires

Version :

- Position 3.18.1 : mural, dimension largeur +/- 150cm et hauteur +/- 120cm
- Position 3.18.2 : sur pied à roulette, dimension largeur +/- 70cm et hauteur +/- 200cm